

Oxfam en Afrique
Termes de référence
SUBVENTION POUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DE SOIN

CONTEXTE

Le Care Advocacy Grant vise à soutenir des projets ou des programmes qui promeuvent la reconnaissance, la réduction et la redistribution du travail de soins non rémunéré, ainsi que la formalisation, la professionnalisation et le travail décent pour les travailleur-euse-s de soins rémunérés en Afrique. La région est confrontée à des défis importants liés à l'inégalité dans le travail de soins, à l'inégalité entre les sexes et à la vulnérabilité économique.

En Afrique, il existe une forte disparité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les soins non rémunérés. Les femmes et les filles sont responsables de manière disproportionnée du travail de soins en raison des normes et des attentes culturelles. Elles ne sont souvent pas rémunérées ou sont sous-payées pour leur contribution au ménage et à la communauté. Ce travail de soins non rémunéré est souvent invisible et sous-évalué, ce qui entraîne une division du travail en fonction du sexe et perpétue les inégalités en limitant les possibilités des femmes en matière d'économie, d'éducation, d'emploi et d'autonomisation. Ce travail renforce également les rôles traditionnels des hommes et des femmes et contribue à la féminisation de la pauvreté. De plus, lorsque le travail de soins est rémunéré, il est souvent informel et non réglementé, avec de faibles salaires, de mauvaises conditions de travail, aucun accès à la protection sociale et des possibilités limitées d'avancement de carrière.

En outre, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance du travail de soins non rémunérés en Afrique. Avec la fermeture des écoles et l'augmentation des risques sanitaires, la charge de travail s'est intensifiée, affectant l'emploi et le bien-être des femmes. Pourtant, de nombreux soignant-e-s sont encore confrontés à des problèmes importants, notamment l'inadéquation des équipements de protection, les bas salaires et l'insécurité de l'emploi.

En soutenant des projets ou des programmes qui s'attaquent à ces problèmes, la subvention pour le plaidoyer sur le travail de soins vise à promouvoir l'égalité des sexes, la protection sociale et un travail digne pour les travailleurs du secteur des soins en Afrique. En reconnaissant l'importance du travail de soins et en plaidant pour sa formalisation, sa professionnalisation et des conditions de travail décentes, nous pouvons créer une société plus équitable et plus durable.

BUT ET OBJECTIFS

Le but de la subvention pour le plaidoyer sur le travail de soins est de soutenir des projets ou des programmes qui promeuvent la reconnaissance, la réduction et la redistribution du travail de soins non rémunérés, ainsi que la formalisation, la professionnalisation et la dignité du travail des travailleur-euse-s de soins rémunérés. Les objectifs de la demande de subvention sont d'identifier des projets de plaidoyer de haute qualité qui abordent les principaux défis sociaux, économiques et liés au genre dans le secteur des soins, et de fournir un financement pour soutenir leur mise en œuvre.

Critères d'éligibilité des candidats

La subvention est disponible pour les bureaux nationaux et affiliés d'Oxfam en Afrique et leurs partenaires, en particulier pour les initiatives menées par les partenaires. Elle est également ouverte aux organisations de la société civile, aux organisations communautaires et aux organisations de défense des droits des femmes qui se sont déjà engagées auprès d'Oxfam.

Priorités de financement :

Les priorités de financement sont décrites dans le guide de sélection des subventions pour les soins annexé ci-dessous.

Ces priorités peuvent inclure des questions spécifiques, telles que le travail de soins dans l'économie formelle et informelle, les soins dans les situations de crise et humanitaires et le lien entre les soins et la justice climatique, la protection sociale et la justice fiscale.

Les interventions doivent être axées sur la construction d'un récit, la production de connaissances et d'évidences, la création de mouvement ou le changement de politique et de pratique (les activités suggérées sont mentionnées dans le guide de sélection).

Procédure de candidature

Les candidats intéressés sont priés de soumettre les documents suivants :

- Une proposition décrivant les activités (format de la proposition inclus dans le guide de sélection)
- Une répartition du budget en fonction des activités clés et des coûts de soutien.

Procédure d'examen des demandes:

Le processus d'examen peut donner la priorité à des projets qui sont inclusifs, intersectionnels et centrés sur les voix des travailleur-euse-s du secteur des soins eux-mêmes.

Toutes les demandes de subvention éligibles seront examinées par un comité de pilotage composé de représentants des affiliés d'Oxfam et des bureaux nationaux en Afrique, ainsi que d'organisations indépendantes/experts dans le secteur des soins. Le comité de pilotage sera chargé d'évaluer les demandes en fonction des critères d'évaluation et de formuler des recommandations de financement.

Le rôle du comité de pilotage sera d'examiner les demandes pour s'assurer de leur éligibilité et de les évaluer sur la base des critères d'évaluation décrits dans les lignes directrices. Le comité de pilotage donnera la priorité aux projets qui sont inclusifs, intersectionnels et centrés sur les voix des travailleur-euse-s du secteur des soins eux-mêmes.

Le comité de pilotage se réunira pour discuter et évaluer les demandes et faire des recommandations pour le financement. La décision finale concernant l'attribution des subventions sera prise par l'administrateur du programme de subventions en consultation avec le comité de pilotage.

Critères d'évaluation

- Pertinence : Le projet doit être pertinent par rapport aux objectifs de la subvention, qui comprennent: la promotion de la reconnaissance, de la réduction et de la redistribution du travail de soins non rémunérés, et/ou la formalisation, la professionnalisation et le travail digne pour les travailleur-euse-s de soins rémunérés.
- Impact : Le projet doit pouvoir avoir un impact mesurable, significatif et durable sur la vie des travailleur-euse-s sociales et/ou sur les communautés plus larges dans lesquelles ils vivent et travaillent.
- Innovation : Le projet doit présenter des approches novatrices pour relever les défis et surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les travailleur-euse-s du secteur des soins, et/ou générer de nouvelles connaissances, idées ou solutions.
- Inclusivité : Le projet doit être centré sur les voix et les expériences du personnel du secteur des soins lui-même, et/ou être conçu en consultation avec les communautés et les groupes qu'il cherche à aider. Il doit privilégier les approches intersectionnelles et sensibles au genre.

- Durabilité : Le projet doit disposer d'un plan pour maintenir son impact au-delà de la durée de la subvention, par exemple par le biais d'un plaidoyer ou d'un changement de politique, d'une reproduction ou du développement de nouvelles sources de financement.
- Renforcement des capacités : Le projet doit donner la priorité au renforcement des capacités des travailleur-euse-s sociales, de leurs organisations et/ou de leurs réseaux, par le biais du développement des compétences, de la formation et du partage des connaissances et des meilleures pratiques.

Exigences en matière de rapports :

Les exigences en matière de rapports dépendront de la fréquence et de la nature des activités proposées dans la demande. Au minimum, un rapport narratif et financier sera exigé à la fin de la subvention.

Calendrier de la subvention

La durée de la subvention est de 8 mois. Pendant cette période, les candidats retenus devront mettre en œuvre les projets ou programmes proposés et fournir des rapports réguliers sur leurs progrès.

Il est important que les candidats s'assurent que leurs projets ou programmes peuvent être menés à bien pendant la période de subvention de 8 mois et qu'ils disposent d'un plan pour maintenir l'impact de leur travail au-delà de cette période. L'administrateur du programme de subvention et le comité de pilotage assureront un soutien et un suivi continu afin de garantir la réussite des projets financés.

Budget

Dans le cadre du fond, 4 à 5 subventions seront accordées. Les candidats peuvent soumettre une proposition financière comprise entre 20 et 25 000 USD par subvention.

Contact

Pour toute question relative au Care Advocacy Grant, veuillez contacter Felister Gitonga felister.gitonga@oxfam.org, Responsable de la justice en matière de genre pour Oxfam en Afrique, et Kadidjatou Bah kadidjatou.bah@oxfam.org Conseillère en Genre et Droits des Femmes pour Oxfam en Afrique. Nous encourageons les candidats à lire attentivement les lignes directrices avant de soumettre leur demande. Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à nous contacter en utilisant les informations fournies ci-dessus.

La demande d'allocation pour le Care Advocacy Grant est annexée ci-dessous. Des conseils supplémentaires pour le fond sont également annexés ci-dessous.

ANNEXE I : Demande de subvention pour la promotion du travail de soins - Afrique

Note aux candidats : Veillez à ce que votre demande ne dépasse pas 4 pages. Veillez à ce qu'elle soit courte, simple et ciblée. Nous vous remercions.

[Vous pouvez télécharger ce format de tableau/proposition ici.](#)

Veillez envoyer votre candidature à ssc.consultancy@oxfam.org

Date limite de dépôt des candidatures : 24 novembre 2023

Sr No.	Titre de l'initiative	
1	Date de la demande	

2	Programme ou initiative national/régional	
3	Nom de l'organisation partenaire et pays d'enregistrement	
4	Brève description de l'organisation partenaire	
5	Objectif	<p>[Décrivez l'intervention proposée en 300 mots maximum]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les résultats escomptés ? • Qu'est-ce qui aura changé en tant que résultat direct de cette initiative ?
6	Acteurs clés/parties prenantes	<p>[Décrivez comment vous envisagez de travailler avec des groupes de femmes, des travailleur-euse-s sociales et des associations de travailleur-euse-s sociales pour entreprendre cette intervention en 150 mots]</p>
7	Principales activités	Quelques points (environ 100 mots)
8	Comment évaluez-vous le succès de cette initiative ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels indicateurs spécifiques utiliserez-vous pour mesurer le succès de l'initiative ? <i>Par exemple, le nombre de femmes qui ont accédé aux services de soins, le nombre de travailleur-euse-s sociales qui ont reçu une formation, etc.</i> • Comment allez-vous collecter les données relatives à ces indicateurs ? <i>Par exemple, au moyen d'enquêtes, de discussions de groupe, d'entretiens, etc.</i> • À quelle fréquence allez-vous collecter et communiquer ces données ? <i>Par exemple, tous les mois, tous les trimestres, etc.</i> • Comment utiliserez-vous ces données pour suivre les progrès et apporter les ajustements nécessaires à l'initiative ?
9	Approches clés	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les principales approches que vous utiliserez pour mettre en œuvre l'initiative ? <i>Par exemple, le plaidoyer, le renforcement des capacités, l'engagement communautaire, etc.</i> • Pourquoi avez-vous choisi ces approches particulières ? Comment s'alignent-elles sur les buts et objectifs de l'initiative ? • Comment vous assurerez-vous que ces approches sont efficaces et efficientes pour atteindre les résultats souhaités ?
10	Comment les activités seront-elles poursuivies après le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Comment garantirez-vous que les activités et les interventions lancées dans le cadre de ce projet seront durables au-delà de la date de fin du projet ?

		<ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats ou des collaborations à long terme seront-ils établis dans le cadre de cette initiative afin de garantir un soutien continu ? • Comment ferez-vous en sorte que les parties prenantes ciblées puissent continuer à bénéficier de l'intervention même après la fin du projet ?
11	Budget total en dollars canadiens	[Insérer le montant total en dollars canadiens uniquement (aucun budget détaillé n'est requis)]
12	Type de dépenses	[Veuillez donner une indication du type de coût pour lequel le budget sera utilisé (aucun budget détaillé n'est requis)].
13	Calendrier	Veuillez indiquer les dates de début et de fin prévues ainsi que la durée totale.
14	Quel type d'apprentissage sera réalisé ?	Quels apprentissages espérez-vous tirer de cette initiative ? (Quelques points, 100 mots maximum)

ANNEXE II : Orientations pour les applications au Care Advocacy Grant

Exemples d'idées possibles:

1. **Campagnes de sensibilisation du public** : Élaborer et mettre en œuvre des campagnes qui sensibilisent le public à l'importance du travail de soins, aux défis auxquels sont confrontés les travailleur-euse-s de soins et à la nécessité d'un changement politique et social pour soutenir les travailleur-euse-s de soins.
2. **Manifestations communautaires et mobilisation** : Organiser des événements et des activités dans les communautés locales afin de faire participer les travailleur-euse-s sociales et leurs familles, de sensibiliser le public au travail de soins et d'obtenir un soutien pour les initiatives de promotion du travail de soins.
3. **Recherche et analyse** : Mener des recherches et des analyses pour recueillir des informations sur les besoins et les expériences des travailleur-euse-s du secteur des soins et utiliser ces informations pour éclairer les politiques et les efforts de défense des droits.
4. **Organisations locales et plaidoyer** : Soutenir les efforts d'organisation et de défense des intérêts des travailleur-euse-s du secteur des soins et de leurs organisations pour exiger de meilleures conditions de travail, une rémunération équitable et la reconnaissance de leur contribution à la société.
5. **Défense des politiques et lobbying** : Faire pression sur les décideurs politiques et plaider en faveur de politiques qui soutiennent les travailleur-euse-s du secteur des soins et s'attaquent aux problèmes auxquels ils sont confrontés, tels que l'absence de protection sociale, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail.
6. **Renforcement des capacités et formation** : Offrir des possibilités de formation et de renforcement des capacités aux travailleur-euse-s sociales et à leurs organisations, notamment en ce qui concerne le développement du leadership, les compétences en matière de plaidoyer et de communication, et l'éducation juridique.
7. **Engagement des médias et narration d'histoires** : Utiliser les médias traditionnels et sociaux pour partager les histoires et les expériences des travailleur-euse-s du secteur de l'aide à domicile et plaider en faveur du changement. Utilisez différents supports pour présenter les histoires, tels que des documentaires, des podcasts et des expositions de photos.
8. **Solidarité internationale et plaidoyer** : Entrez en contact avec les travailleurs sociaux et leurs organisations dans le monde entier, soutenez-les et participez aux efforts internationaux de

plaidoyer pour promouvoir la reconnaissance, la réduction et la redistribution du travail de soins non rémunérés, ainsi que la formalisation, la professionnalisation et le travail décent pour les travailleur-euse-s sociales rémunérés.

Orientation supplémentaire:

1. Construction d'un récit

- Consultations avec des soignant.e.s et des collectifs/groupes de défense du travail de soins
- Dossiers politiques axés sur la nécessité de politiques de soins autonomes ou sur l'intégration des soins dans les politiques existantes ou émergentes.
- Dossiers politiques démontrant l'impact de l'investissement dans les systèmes de soins.
- Événements, panels et ateliers avec des représentant.e.s gouvernementaux ou des décideur-euse-s afin de plaider en faveur de l'importance de l'investissement dans les soins
- L'accès aux espaces politiques mondiaux en cours sur les soins (par exemple, Global Alliance for Care) afin de soutenir la construction d'un récit et d'étendre les initiatives et les idées.

2. Création de mouvements

- Rassemblement des soignant.e.s et des groupes de défense du travail de soins
- Influencer les droits des travailleur-euse-s sociales rémunérés en partenariat avec des collectifs/groupes de femmes

3. Changement des politiques et des pratiques

- Exercice d'évaluation des politiques de soins au niveau national et infranational
- Promotion des principes de soins
- Application du baromètre des soins aux IFI telles que la BAD
- Ateliers pour examiner l'adoption et la mise en œuvre des politiques et de la législation en matière de soins (avec les organisations de femmes, la société civile, les groupes de réflexion, les universités).
- Enquête sur le travail de soins dans les ménages pour promouvoir la nécessité d'établir des preuves au niveau de la communauté.